

FORMATION

Devenez Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et sylviculture

Depuis 2017, la Fédération Interprofessionnelle du Bois de l'Ain (Fibois 01) propose une formation pratico-pratique et professionnalisante de Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et sylviculture. A vos agendas : la prochaine session démarre en janvier 2026. Les dossiers de candidature sont à déposer maintenant, et avant fin décembre.

« En 2015, de nombreux entrepreneurs de travaux forestiers, bûcherons et débardeurs, mais aussi des responsables de scieries, nous ont alerté sur leurs difficultés à recruter », se souvient Valérie Chevallon, Directrice de Fibois 01. Un paradoxe pour un département dont plus d'un tiers de la superficie est couvert de forêts.

Fibois 01 n'étant pas un organisme de formation, des partenariats ont été conclus afin de répondre aux besoins de la filière et d'être à même de former sur le territoire du personnel qualifié. Deux ans plus tard, en 2017, la première session de formation pour adultes de plus de 18 ans ouvrait ses portes avec, à la clef ces dernières années, un Brevet Professionnel Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et sylviculture, diplôme de niveau 4 (BAC).

Un cursus de dix mois et demi à temps plein

Les cours sont dispensés à VisioBois, siège de Fibois 01, sur la commune de Plateau d'Hauteville, dans un environnement professionnel. Le CFPPA⁽¹⁾ Savoie Bugey de la Motte Servolex gère les aspects administratifs et financiers de la formation, et assure les cours techniques de travaux forestiers. La MFR⁽²⁾ de Cormaranche-en-Bugey dispense les cours généraux et la MFR l'Arclosan ceux de mécanique ou encore d'écologie.



La formation est fondamentalement axée sur la pratique, avec la réalisation de chantiers-école encadrés par des professionnels de travaux forestiers, et des stages en entreprises. Raison pour laquelle les futurs bûcherons débutent leur cursus par l'apprentissage des modules de sécurité.

Le coût est pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes sous conditions (inscription à France Travail, dossier de transition professionnelle...). Par ailleurs, toujours sous conditions, une indemnité mensuelle peut être versée par la Région pendant toute la durée de la formation.

Prendre soin d'une forêt durablement impactée

A raison de six à huit personnes par session, plus de quarante professionnels ont déjà été formés. La plupart restent dans la filière, soit avec un statut de salarié, soit en créant leur propre entreprise de travaux forestiers. C'est un véritable atout pour le territoire.

« Avec le changement climatique et son impact sur nos forêts, les ravages provoqués par le scolyte, face à l'abondance de bois secs et déperissant, c'est d'autant plus important de disposer de professionnels qualifiés, polyvalents », commente Valérie Chevallon. Ces professionnels sont aptes à couper et à débarder rapidement les arbres malades, mais aussi à même de replanter et d'entretenir les parcelles concernées.

(1) Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
(2) Maison Familiale et Rurale



**Cette formation a déjà
un impact positif sur la filière.
Il faut qu'elle perdure.**

Pour s'inscrire

Contact : Valérie Chevallon
Directrice Fibois 01
Tél. : 06 80 03 42 13
v.chevallon@fibois01.org

